



## Bulletin d'informations Syndicales, juillet 2018

### **Situation générale d'Alstom VPF à la veille des congés d'été :**

Avec les récentes commandes obtenues, notre établissement possède potentiellement une visibilité pour les 5 ans à venir selon les options qui seront validées ou pas. C'est une très bonne nouvelle pour le site, notamment en production, mais aussi pour Alstom transport en France, d'autant que nos collègues de Reichshoffen et surtout La Rochelle vont connaître à leur tour une très nette baisse de charge.

Toutefois, il faut rester vigilant : En effet obtenir les commandes est une chose, les concevoir et les fabriquer en est une autre. La stratégie des « industriels » du ferroviaire, tel qu'Alstom, de délocalisation d'activités d'études et de fabrications de ces dernières années incitent à la prudence... D'autant que l'on ignore toujours les orientations du futur groupe Siemens Alstom (*sans être aujourd'hui totalement certain que l'opération de rapprochement ait lieu, même si c'est l'option la plus probable*) ...

**Chez « service France »** la charge est largement suffisante et semble durable.

**Une charge qui reste très élevée dans les BE & fonctions supports :** vu du côté de FO, la charge est pour de nombreux salariés concernés, nettement supérieure à une charge « normale » avec tous les risques potentiels de RPS et burn-out que cela génère.

**Un âge élevé chez les opérateurs :** La baisse continue des effectifs, essentiellement liée à un non remplacement des départs, fait que la remontée en charge s'annonce difficile avec des situations tendues sur certains métiers et une moyenne d'âge trop élevée.

**En conclusion** la bonne nouvelle des récentes commandes obtenues qui viennent s'ajouter à celles déjà existantes permet de l'embauche supplémentaire dans les Bureaux d'Etudes et fonctions supports ainsi que la reprise tant attendue des recrutements chez les opérateurs...

### **Siemens/Alstom :**

Le 13 juillet la commission européenne a ouvert une « enquête approfondie » sur ce projet, estimant les risques de position dominante et de restriction des produits disponibles important et générant de vrais risques de vente forcée d'activités du futur groupe ... Le 17 juillet l'ensemble des organisations syndicales, dont FO, ont diffusé sur les sites et à l'assemblée générale des actionnaires, un communiqué rappelant l'opposition à ce projet Siemens/Alstom purement financier. Des questions de fond restent posées : Quelles sont les stratégies à long terme d'Alstom et de Siemens ? Quelles seront les restructurations dont le montant est déjà budgété à 380 millions d'euros ? Quel sera l'impact de cette opération Alstom/Siemens sur les emplois, sur les travailleurs européens et sur leurs familles ? Quel est le futur de l'industrie des équipements ferroviaires en Europe ?

Le syndicat FO demande une nouvelle fois aux responsables politiques en France et en Europe de développer rapidement une politique industrielle forte, capable de soutenir l'industrie des équipements ferroviaires en Europe et donc l'emploi.



## Logistique :

Ce qui a été présenté en CCE comme un simple projet «*d'uniformisation des pratiques entre sites*» à l'étude, se révèle en fait bien «*avancé*». Sur de nombreux sites, comme VPF on constate une «*accélération*» ... Les salariés des magasins ont pu constater la présence de nombreux «*visiteurs*» le mercredi 11 juillet. Des situations similaires sont constatées sur d'autres sites ... Générant au passage de grosses interrogations et inquiétudes chez les salariés. FO dénonce clairement cette façon de procéder de la part du groupe Alstom et rappelle que :

- Parmi les opérateurs de logistique, le nombre de salariés avec des restrictions médicales est élevé, notamment parce que ces postes facilitent le reclassement de celles et ceux abimés par le travail ;
- A force de sous-traiter les postes avec un travail physiquement peu contraignant, il deviendra quasi impossible de reclasser des opérateurs avec des restrictions médicales.

## Détachement sur d'autres sites et fiches de paie :

Les membres de l'équipe FO, ayant constaté des erreurs sur les fiches de paie concernant des salariés partis provisoirement sur d'autres sites, notamment pour éviter la sous-charge, sont intervenus auprès des RH : Ce point devrait être en cours de régularisation, néanmoins nous conseillons aux salariés concernés de vérifier, ou faire vérifier, leurs fiches de paie.

## Les derniers accords signés chez ALSTOM

Droit à déconnexion : FO a signé cet accord qui constitue un premier pas dans la prise en compte de ce point essentiel pour une très grosse majorité de salariés chez Alstom.

PERCO : FO a signé cet accord qui rend réellement attractif, pour toutes les catégories socio-professionnelles, ce placement volontaire d'épargne salariale.

Retraite supplémentaire obligatoire pour les I&C (Art 83): FO n'a pas signé cet accord négocié dans la précipitation par la Direction Générale. En effet, celui-ci ne prévoyait ni les modalités de choix du «*gestionnaire*», ni les modalités de contrôle de la gestion...

Il n'est pas dans l'habitude de FO de faire des chèques en blanc avec l'argent des salariés !

«Handicap» : Même s'il ne règle pas tous les problèmes, FO a signé ce nouvel accord qui permet, comme les précédents, une relative prise en compte de l'handicap dans l'entreprise tout en donnant aux salariés concernés des autorisations d'absences payées dans le cadre de leurs situations.

**Delphine, Emilie, Sylvie, Bernard, David, Frédéric, Jean-François, Michel, Renaud, Stephane, Thierry et Vincent de l'équipe Force Ouvrière d'Alstom-VPF vous souhaitent de bons congés payés, conquête syndicale de 1936.**

VPF, 23 JUILLET 2018

